

**PROGRAMME DU CYCLE 2012-2013 DE FORMATION
DES NOUVEAUX EXPERTS INSCRITS**

Maj : 15/05/13

Le CFCECAP et la CECAV organisent conjointement le cycle de formation destiné aux nouveaux experts inscrits en période probatoire (prestation de serment en novembre 2012).

Ce cycle comprend deux exposés introductifs et conclusifs assurés par les premiers présidents des Cours de Versailles et Paris, cinq conférences plénières pour l'ensemble des nouveaux experts et trois réunions de travaux dirigés en 4 groupes (*Bâtiment & Industrie, Chiffre, Santé, Traduction & Interprétariat*). Les experts des spécialités orphelines seront rattachés à l'un des quatre groupes précités.

Il n'est ouvert qu'aux experts inscrits sur la liste de la Cour et régulièrement inscrits à leur compagnie.

Une attestation de présence sera délivrée en fin de cycle pour chaque expert avec indication des conférences auxquelles il a effectivement participé.

La première conférence aura lieu à la Cour d'appel de Versailles et la dernière à la Cour d'appel de Paris ; les autres se déroulent au siège du CNCEJ (Conseil national des compagnies d'experts de justice), 10 rue du Débarcadère 75017 Paris (salle Pradeau, 1^{er} sous-sol / R – 1)
Les lieux des TD seront confirmés lors des premières conférences.

Il est vivement conseillé aux experts de suivre l'intégralité du cycle dès la première année et de s'inscrire dès réception du présent avis auprès de leur compagnie, en remplissant le coupon ci-après et en l'adressant accompagné d'un chèque de 210 € pour la participation aux frais et d'**une enveloppe de retour timbrée**.

- **COUPON + chèque + enveloppe timbrée à l'adresse de l'expert pour retour de l'attestation à la Compagnie des experts près la Cour d'appel de Versailles, 5, rue Carnot 78000 Versailles, tel 01 30 21 79 22 / fax 01 39 67 00 48, e-mail c.experts@wanadoo.fr**

L'inscription est valable pour l'ensemble du cycle, quelque soit le nombre de conférences auxquelles l'expert assiste.

Cette formation peut, dans certaines conditions à vérifier auprès de l'organisme collecteur, être prise en charge par :

- le FIFPL, pour les professions libérales, 35/37 rue Vivienne 75083 - Paris Cedex 02)
- le Fonds d'Assurance des Professions Médicales (14, rue Fontaine – 75 009 Paris)

Il appartient à l'expert de gérer directement la prise en charge auprès l'organisme concerné, en en faisant la demande avant le début de la formation.

CYCLE DE FORMATION INITIALE DES EXPERTS DE JUSTICE - 2012 - 2013
Centre de Formation des Compagnies d'Experts près la cour d'appel de Paris (C.F.C.E.C.A.P.)
Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Versailles (C.E.C.A.V.)

Conférences plénières

| Conférences | Conférenciers | Lieu | Date |
|--|--|---|---|
| <p align="center">1</p> <p align="center">La Justice en France</p> Principes généraux de l'organisation judiciaire Organisation des juridictions La Cour d'Appel et les Tribunaux du ressort | Monsieur Alain Nuée Premier Président de la C.A. de Versailles en présence des Présidents de Compagnies | Cour d'appel de Versailles Salle d'assises | Mercredi 16 janvier 2013 10h00 à 12h00 |
| <p align="center">2</p> <p align="center">Les principes fondamentaux applicables à l'expertise de Justice</p> La Convention européenne des Droits de l'Homme Les principes directeurs du procès | Maître Patrick Duchassaing de Fontbressin Avocat – Enseignant Maître Jean-Christophe CARON Ancien bâtonnier de l'ordre de Versailles | CNCEJ (1) | Lundi 28 janvier 2013 17h30 à 19h30 |
| <p align="center">3</p> <p align="center">L'expert de Justice</p> Statut, référentiel, rôle, droits, devoirs Responsabilités, assurance Déontologie | Monsieur Mac Tacoen Président du CNCEJ Les Présidents des Compagnies | CNCEJ (1) | Lundi 11 février 2013 17h30 à 19h30 |
| <p align="center">4</p> <p align="center">L'expertise en matière civile</p> Règles de procédure applicables aux mesures d'instructions civiles et commerciales Particularités en matière administrative | Mme Brocard-Laffy - Ancien Magistrat chargé du Contrôle TGI de Paris | CNCEJ (1) | Lundi 25 février 2013 17h30 à 19h30 |
| <p align="center">5</p> <p align="center">Le magistrat chargé du contrôle des expertises</p> Rôle La saisine Protection de l'expert et de l'expertise | Madame Julie Mouty-Tardieu Ancien Magistrat chargé du Contrôle. TGI de Nanterre M Jean-Pierre Lucquin – Président de Chambre au TC de PARIS Les Présidents des Compagnies | CNCEJ (1) | Jeudi 28 mars 2013 17h30 à 19h30 |
| <p align="center">6</p> <p align="center">L'expertise en matière pénale</p> Les juridictions d'instruction et de jugement Le procès pénal (actions, acteurs, procédure) L'intervention du technicien à l'audience | Monsieur Jacques Hossaert Avocat Général près la C.A. de Versailles Maître Moscovici Avocat pénaliste à Paris | CNCEJ (1) | Mardi 2 avril 2013 17h30 à 19h30 |
| <p align="center">7</p> <p align="center">La déontologie de l'expertise</p> Rappel de la finalité de la mission Rappel des devoirs Etre expert de Justice (incidences professionnelles, relations entre experts, le conseil de partie,...) | Monsieur Jacques Degrandi Premier Président de la C.A. de Paris en présence des Présidents des Compagnies | Cour d'Appel de Paris | Jeudi 23 mai 2013 17h30 à 19h30 |

(1) CNCEJ : Conseil national des compagnies d'experts de justice - 10, rue du Débarcadère 75017 Paris – salle PRADEAU - niveau R-1

ATTENTION : Dates, heures, lieux, intervenants susceptibles d'évolution.

CYCLE DE FORMATION INITIALE DES EXPERTS DE JUSTICE - 2012 - 2013
Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Versailles (C.E.C.A.V.)
Travaux dirigés

| Groupe construction | Intervenants | Lieu | Date |
|--|---|-----------|--|
| TD 1 La pratique de l'expertise (*) désignation, acceptation, ouverture des opérations | Jacques Lauvin Président d'honneur de la Compagnie Georges Mouchnino Président de la Compagnie | CECAV (2) | Lundi 21 janvier 2013 17h30 à 19h30 |
| TD 2 La pratique de l'expertise (*) déroulement des investigations | | CECAV (2) | Mardi 5 février 2013 17h30 à 19h30 |
| TD 3 La pratique de l'expertise (*) le rapport | | CECAV (2) | Lundi 18 février 2013 17h30 à 19h30 |

| Groupes Chiffre | Intervenants | Lieu | Date |
|--|-----------------------------|---------------------------------------|--|
| TD 1 La pratique de l'expertise (*) désignation, acceptation, ouverture des opérations | Jean-Charles Legris, Expert | CRCC de Versailles 23 bd du Roi | Jeudi 7 février 2013 17h30 à 19h30 |
| TD 2 La pratique de l'expertise (*) déroulement des investigations | | | Jeudi 21 février 2013 17h30 à 19h30 |
| La pratique de l'expertise (*) le rapport | | | Jeudi 4 avril 2013 17h30 à 19h30 |

| Santé | Intervenants | Lieu | Date |
|--|---|---|--|
| TD 1 La pratique de l'expertise (*) désignation, acceptation, ouverture des opérations | Pour la Santé : Gilbert Dhumerelle, Expert | Domicile du D° Dhumerelle 64 rue Bokanowski 92600 Asnières | Jeudi 7 février 2013 17h30 à 19h30 |
| TD 2 La pratique de l'expertise (*) déroulement des investigations | | | Jeudi 21 février 2013 17h30 à 19h30 |
| La pratique de l'expertise (*) le rapport | | | Jeudi 4 avril 2013 17h30 à 19h30 |

| Groupe traducteurs interprètes | Intervenants | Lieu | Date |
|--|---|------------------------------|---|
| TD 1 La pratique de l'expertise (*) La saisine, réponse aux attentes des donneurs d'ordre | William Jacquin, Huang Angles experts traducteurs | CNCEJ (1) Salle Despagnat | Mercredi 13 février 2013 9h30 à 11h30 |
| TD 2 La pratique de l'expertise (*) L'intervention du traducteur/interprète à l'audience | | | Mercredi 20 février 2013 9h30 à 11h30 |
| TD 3 Traduction (*) Les différentes modalités d'intervention | | | Mercredi 27 février 2013 9h30 à 11h30 |

(1) CNCEJ : Conseil national des compagnies d'experts de justice - 10, rue du Débarcadère 75017 Paris – salle PRADEAU - niveau R-1

(2) CECAV : Compagnie des experts près la Cour d'appel de Versailles - Cour d'appel 5, rue Carnot 78000 Versailles – Salle n°9

ATTENTION : Dates, heures, lieux, intervenants susceptibles d'évolution.

(*) Selon les spécialités, les travaux dirigés seront organisés en une à trois séances ; les dates et lieux seront précisés lors des premières séances sur les sites des Compagnies.

**CYCLE DE FORMATION DES NOUVEAUX
EXPERTS INSCRITS EN NOVEMBRE 2012 AU TITRE DE 2013
COURS D'APPEL DE PARIS ET VERSAILLES**

Cour d'Appel de : _____

Monsieur ou Madame : _____ (nom)
_____ (prénom)

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse Mail : _____

Branche / Rubrique / Spécialité : _____

À le

NOTA :

- Merci de remplir lisiblement toutes les cases
- Il ne sera pas accusé réception du chèque.
- L'enveloppe timbrée en retour conditionnera la fourniture de l'attestation (en rappelant que la fourniture de ces attestations est indispensable au moment des procédures de ré-inscription)

REÇU POUR VOTRE COMPTABILITE

À remplir par le participant et à conserver par devers lui. -. Ne pas le retourner à la compagnie des experts ni au CFCECAP. –
Une fois rempli, il sert de justificatif fiscal

M./Mme
s'inscrit au cycle 2012-2013 de formation des nouveaux experts inscrits sur les listes des Cours d'appel de Paris et Versailles

Montant réglé **210 €**,
par chèque n°..... sur la banque.....

Fait à le

Signature :